

**DÉPARTEMENT DES YVELINES**

Arrondissement de RAMBOUILLET

Canton de

Saint-Arnoult-en-Yvelines

**Commune de****SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES****CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 NOVEMBRE 2013****L'an deux mil treize, le douze novembre à 20h 30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de **Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire.**

**Étaient présents :**

Mr HUSSON. Mme GNEMMI. Mr. DEROFF. Mme COLIN. Mme POINCELIN.  
Mr BRUNEAU. Mme COHEN. Mr COUBLE. Mr PUJOL. Mr AUBERTIN. Mr BARAUT.  
Mr HILLAIRET. Mme BUI QUANG DA. Mme POUSSINEAU. Mr MONNIN.  
Mr JEANTET. M. LAINO. Mme DENIZOT

***formant la majorité des membres en exercice.***

**Étaient absents excusés :**

M. SALVARY	↳	pouvoir à Mme COLIN
Mr MARINOT	↳	pouvoir à Mr DEROFF
Mme PIRIOU	↳	pouvoir à Mr COUBLE
Mme AYDINLIS	↳	pouvoir à Mr PUJOL
Mr ALISON	↳	pouvoir à Mr BARAUT
Mme BRETAGNE	↳	pouvoir à Mr HUSSON
Mme RIERA-UBIERGO	↳	pouvoir à Mme GNEMMI
Mme THAUVIN	↳	pouvoir à Mme POINCELIN
Mr CHEVALLIER	↳	pouvoir à Mme DENIZOT
Mme MALOISEL	↳	pouvoir à Mr LAINO

Mme DHERS

**Monsieur Christian HILLAIRET a été élu Secrétaire de séance**

☺☺ ☺☺

**Date de convocation :** 05 novembre 2013

**Date d'affichage :** 20 novembre 2013

☺☺ ☺☺

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Christian HILLAIRET secrétaire de séance. Monsieur HILLAIRET est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour



**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) :** Présentation du Projet « Solidarité sportive pour tous »

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal des Jeunes à présenter leurs projets.

Monsieur Julien HADERER, Président du CMJ, remercie le Conseil Municipal et Monsieur le Maire pour leur invitation et transmet la parole à Monsieur Corentin TETARD, représentant la Commission Sport – Amélioration de la Ville.

Monsieur TETARD présente en détail le projet de la Commission intitulé « Solidarité Sportive pour Tous » qui sera organisé dans le cadre du prochain téléthon.

A l'issue de cette présentation et d'échanges avec les élus, le Conseil Municipal, par vote informel, a approuvé à l'unanimité les propositions de la Commission.



### **INFORMATIONS :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion associant la commune (élus et administration), les enseignants et les représentants des Fédérations de parents d'élèves s'est tenue le 7 novembre 2013 concernant la réforme des rythmes éducatifs. Après une présentation des objectifs de la réforme et des résultats de l'enquête effectuée auprès des familles arnolphiennes en juin dernier, différentes propositions d'emplois du temps ont été examinées par les participants.

Un consensus a été trouvé entre les participants pour déterminer les horaires applicables à la rentrée 2014/2015 ainsi qu'il suit :

- Lundi : 8h30-11h30 ; 13h30-16h30
- Mardi : 8h30-11h30 ; 13h30-15h00
- Mercredi : 8h30-11h30 ;
- Jeudi : 8h30-11h30 ; 13h30-16h30
- Vendredi : 8h30-11h30 ; 13h30-15h00

Cette proposition nécessitera la mise en place d'un Projet Educatif Territorial qui devra être validé par l'Inspection Académique, ces horaires étant dérogatoires par rapport aux règles fixées par le Décret relatif à la réforme des rythmes éducatifs.



**DÉCISION :**

N°	Date	Service	Objet	Montant en €	Date Visa Sous-Préfecture
1	28.10	RH	De se joindre à la procédure du contrat Groupe d'assurance que le CIG va engager début 2014	/	

✎ ✎

**Approbation du procès-verbal du 17 septembre 2013**

En raison des différentes demandes de compléments, le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2013 sera examiné lors de la séance du 17 décembre 2013.

✎ ✎

**DÉLIBÉRATIONS****01 - DCM 2013/109 –Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014 - Budget de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines**

ENTENDU l'exposé de Monsieur DEROFF,

Le Conseil Municipal,

**PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2014.

✎ ✎

**02 DCM 2013/110 –Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014 - Service Assainissement de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines**

ENTENDU l'exposé de Monsieur BRUNEAU,

Le Conseil Municipal,

**PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2014.

✎ ✎

**03 - DCM 2013/111 –Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014 - Budget de la Régie d'Exploitation du Cinéma « le Cratère »**

ENTENDU l'exposé de Madame GNEMMI,

Le Conseil Municipal,

**PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2014.

✎ ✎

#### **04 - DCM 2013/112 – Indemnités de Conseil et de Confection de documents budgétaires versées au receveur du Trésor - Budget Communal**

ENTENDU l'exposé de Monsieur DEROFF,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** l'octroi à taux plein des indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires au receveur-municipal de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

- **DIT** que ces indemnités seront calculées selon la réglementation en vigueur et versées sur le train de paies du mois de décembre de chaque année.

- **PRÉCISE** que ces indemnités sont acquises à M. Philippe CACALY, receveur-percepteur de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 8 février 2013 inclus.

- **PRÉCISE** que ces indemnités sont acquises à M. Marc GILLOT, receveur-percepteur de la Commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines depuis le 9 février 2013, pour la période débutant à cette date.

- **PRÉCISE** que ces indemnités sont octroyées pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal sauf délibération contraire.

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal à l'article 6225 au chapitre globalisé 011.



#### **05 - DCM 2013/113 – Désignation du représentant du conseil municipal à l'assemblée spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PROCEDE** à l'élection, à bulletin secret et à la majorité absolue, du représentant de la Commune à l'assemblée spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'E.P.F. des Yvelines.

**Sont candidates :** Mme Joëlle GNEMMI et Mme Sabine DENIZOT

**Après dépouillement des bulletins :**

Mme Joëlle GNEMMI : 17 voix  
Mme Sabine DENIZOT : 9 voix  
Bulletins blancs : 2

**Est élue :** Mme Joëlle GNEMMI

- **DIT** que l'adresse pour recevoir la convocation du Préfet est : Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines, place du Jeu de Paume 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines.



**06 – DCM 2013/114 – Enfouissement des réseaux électriques basse tension, de télécommunication et d'éclairage public situés Rue des Gâtines – Demande de subvention auprès du Syndicat d'Energie des Yvelines**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de solliciter du Syndicat d'Energie des Yvelines une subvention au taux maximum pour l'enfouissement des réseaux électriques basse tension, de télécommunication et d'éclairage public situés Rue des Gâtines dont le montant des travaux est estimé à 129 278 € HT.

- **S'ENGAGE** à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, sur la voirie communale précitée pour réaliser les travaux conformes à l'objet du programme.

- **S'ENGAGE** à financer la part de travaux restant à sa charge.

- **PRECISE** que la dépense sera imputée sur les crédits du Budget 2014.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.



**07- DCM 2013/115 –Gratuité de la location de la salle du Colombier au profit de l'Association des Amis du HPR de Bullion**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de louer gratuitement la salle « Le Colombier », la cuisine et la vaisselle à l'association des Amis HPR pour le 31 décembre 2013 au profit de l'Association des Amis du H.P.R. et précise que cette gratuité revêt un caractère exceptionnel et a exclusivement vocation à soutenir l'action de cette association précise.



**QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur PUJOL évoque la pétition remise à Monsieur le Maire avant l'ouverture de la séance par plusieurs citoyens contre le projet de plan de circulation. Il indique qu'il y a d'autres personnes se plaignant de ce projet.

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y a pas véritablement de projet et que ce ne sont que des discussions qui ont été évoquées en Commission.

Monsieur BRUNEAU confirme les propos de Monsieur le Maire et rappelle que le débat a abouti en Commission à un rejet majoritaire des propositions.

\*\*\*

Monsieur PUJOL rappelle que lors de la séance du 15 octobre 2013, il avait évoqué les difficultés rencontrées au local poubelles de la rue des prêtres. Photos prises le 11 novembre 2013 à l'appui démontrant que les difficultés perdurent, il souhaite savoir où en est ce dossier au niveau des services municipaux.

Monsieur le Maire indique qu'un courrier est en cours à ce sujet.

\*\*\*

Monsieur PUJOL revient sur les difficultés qu'il avait évoquées lors de la précédente séance à propos des problèmes de stationnement rencontrés Rue Sainte-Scariberge (imposant aux piétons de marcher sur la chaussée) et Rue des Prêtres (empêchant les riverains de sortir de chez eux). Il fait remarquer que rien n'a changé.

Monsieur BRUNEAU indique que la Commission extra-municipale s'est déplacée sur ces lieux à la fin du mois d'octobre pour trouver des solutions. Ainsi, la mise en place de zones de rencontres favorisant les piétons a été évoquée. Monsieur BRUNEAU invite Monsieur PUJOL à consulter le compte-rendu de cette séance.

☞ ☞

***L'ordre du jour étant épuisé,  
Monsieur le Maire lève la séance à 23h28***

le Maire

**Jean-Claude HUSSON**